

La Corse face au défi de l'érosion côtière

900 kilomètres de côtes sont menacés par l'érosion côtière, soit 20 % du littoral français. Particulièrement vulnérable par son insularité, la Corse a déjà vu disparaître des dizaines de mètres de plage sur la côte orientale reliant Bastia à Solenzara. Quelles peuvent être les solutions ?

Le phénomène d'érosion est plus ou moins prégnant selon les endroits. Ainsi, les côtes sableuses de l'île de Beauté sont particulièrement touchées, tandis que la partie ouest est plus épargnée. Par conséquent, le décret n° 2024-531 du 10 juin 2024 est venu actualiser les décrets des 29 avril 2022 et 31 juillet 2023, ajoutant à la liste onze communes de Haute-Corse. Situées dans des zones sensibles, celles-ci s'engagent à adapter leur politique d'aménagement afin de faire face au phénomène d'érosion du littoral. Mais les solutions « naturelles » s'opposent aux solutions « artificielles » de rechargement de plage ou de création de digues.

Des politiques de réensablement et de construction de digues coûteuses

Selon le Réseau d'observation du littoral (ROL) de Corse, le rechargement artificiel des plages en sable, associé à une reconstruction des cordons dunaires, est l'une des méthodes les plus adaptées pour les plages corses. Cependant, ces dispositifs génèrent des émissions de gaz à effet de serre, perturbent les écosystèmes et engagent des coûts d'investissement et d'entretien importants. Ville-di-Pietrabugno (Haute-Corse, 3 232 habitants) a ainsi expérimenté la construction d'une digue en béton armé. Or, selon l'océanographe Quentin Fontaine, responsable d'étude à la Station de recherches sous-marines et océanographiques de Calvi, tous les aménagements humains viennent « perturber la dérive littorale ». La solution n'est alors que temporaire, d'autant que l'érosion tend à s'aggraver dans les zones en aval et en amont des digues.

Par ailleurs, le réensablement des plages est à associer à d'autres méthodes. Lucciana (Haute-Corse, 6 091 habitants) a mis en place en 2021 des *big bags* – conteneurs souples remplis de sable – sur une longueur de 180 mètres. Le dispositif a ensuite été complété par des boucliers de forme courbée afin de casser l'impact des vagues. Désormais, il est question d'installer un tapis anti-affouillement pour conserver la masse de sable contenue sous le système. Même constat plus au sud, à San-Nicolao (Haute-Corse, 2 033 habitants), où « les gros sacs de sable ne présentaient qu'une solution temporaire », selon la maire, Marie-Thérèse Olivesi.



Marie-Thérèse Olivesi,
maire de San-Nicolao (Haute-Corse, 2 033 habitants)
« Avec les géotubes, nous avons
regagné plusieurs mètres de plage. »

Des géotubes fragiles et insuffisants

À partir de ce constat, cinq géotubes ont été installés à San-Nicolao. Structures tubulaires élaborées à partir de géotextile, ils permettent de créer de véritables cordons dunaires et d'atténuer la puissance des vagues. « Dès la première semaine, nous avons regagné plusieurs mètres de plage », affirme la maire. Toutefois, ces installations à même



Érosion côtière en Corse.



Big bags
à San-Nicolao.

la plage peuvent bloquer le transit sédimentaire et se détériorer rapidement. Pour preuve, à Santa-Lucia-di-Moriani (Haute-Corse, 1 523 habitants), deux des géotubes installés en 2023 se sont déjà dégonflés suite aux intempéries qu'a connues la région. À San-Nicolao, la maire déplore, quant à elle, des actes de vandalisme en série qui causent la crevasse des géotubes. Or, installations et réparations sont coûteuses, tandis que le dispositif à lui seul est insuffisant : « Nous sommes désormais dans l'attente d'une drague afin de réinjecter sur les plages du sable prélevé à 150 mètres au large », témoigne Marie-Thérèse Olivesi. En outre, selon le maire de Santa-Lucia-di-Moriani, Vincent Antomarchi, « l'utilisation faite de certains géotubes peut déplacer l'érosion vers les communes situées plus au nord, ce qui crée de nouvelles difficultés ».

Des herbiers marins naturels, mais contraignants

Des solutions douces sont dès lors de plus en plus sollicitées, à l'instar des banquettes de posidonie. Ces herbiers marins jouent un rôle de barrière naturelle contre le réchauffement climatique et l'érosion, grâce à l'atténuation de l'énergie des vagues. Cependant, chaque année, les posidonies perdent naturellement leurs feuilles qui se retrouvent sur les plages. Malgré leurs atouts écologiques, de nombreux usagers se plaignent de leur présence, car elles rendent l'accès à la mer plus difficile et réduisent l'espace de plage praticable. Les posidonies sont ainsi considérées à tort comme des déchets, source de nuisances visuelles, sanitaires et



Vincent Antomarchi,
maire de Santa-Lucia-di-Moriani
(Haute-Corse, 1 523 habitants)
« Les touristes décident de s'en aller,
car il n'y a plus de plages. »

olfactives. Sous la pression de l'activité touristique, le nettoyage des plages balnéaires très fréquentées pèse alors sur les municipalités. Mais le ramassage mécanique est pointé du doigt : il entraîne le déplacement des banquettes, qui ne protègent donc plus la plage, et entraîne de surcroît un prélèvement de sable. Le ramassage différencié manuel est de plus en plus mis en avant, mais la gestion des herbiers reste délicate et onéreuse. Sans compter que la position, bien qu'espèce protégée, est grandement menacée par les activités humaines et la pollution des eaux.

L'épineuse question des financements

Selon le maire de Santa-Lucia-di-Moriani, la situation touristique est préoccupante : « À peine arrivés, les touristes décident de s'en aller, car il n'y a plus de plages. » D'où un important manque à gagner pour les communes. D'autant plus que le financement des mesures pour contrer l'érosion est coûteux et que l'État tend à se désengager. À Lucciana, le préfet ainsi que la direction départementale des territoires et de la mer ont accepté un financement étatique du dispositif à 80 %, le reste étant à la charge de la communauté de communes. Mais à Ajaccio (Corse-du-Sud, 73 822 habitants), la municipalité a projeté pour 6,8 millions d'euros de travaux afin de ralentir l'érosion de la plage de Saint-François. Pour l'adjointe au maire, Caroline Corticchiato, il ne fait aucun doute que « cette opération est inédite en Corse et doit mobiliser les acteurs institutionnels que sont la Collectivité de Corse, l'État et l'Union européenne ». **JDM**

Clothilde Bonno

Des charges nouvelles pour les collectivités

Dans un communiqué du 23 juillet dernier, l'Association des maires de France « conteste l'obstination du ministère des Finances à imposer aux collectivités une énième baisse de leurs moyens financiers » alors qu'elles « assument un ensemble de nouvelles charges, comme pour les digues ou la gestion du recul du trait de côte ».

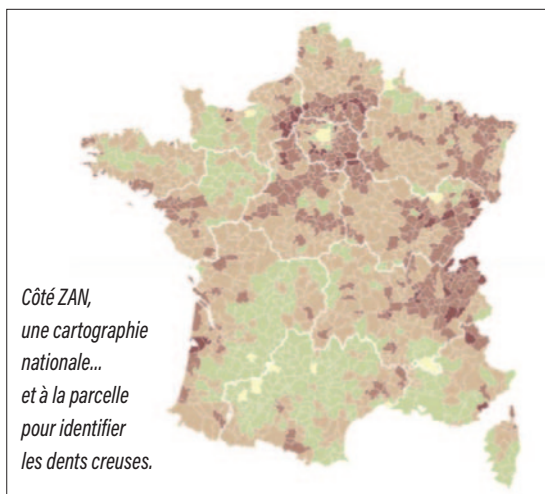
Une plateforme d'ingénierie pour les élus

La plateforme planification-ecologique.fr apporte aux élus une connaissance plus rapide des données locales... pour laisser plus de temps aux solutions.

Initiée par la Fédération nationale des schémas de cohérence territoriale (FNSCOT), avec l'appui de l'Association des maires de France, de l'Association des maires ruraux de France et d'Intercommunalités de France, la plateforme planification-ecologique.fr a été créée fin 2023. Gratuite pour les élus et les agents, elle les aide à relever les défis de l'aménagement et du développement, avec des diagnostics, des analyses de données et des indicateurs facilement accessibles. « Alors que les SCoT doivent être révisés d'ici 2027 et les PLUi d'ici 2028 pour intégrer les enjeux de la loi Climat et résilience, ZAN en tête ; à l'heure de la prise en compte des énergies renouvelables, de la réindustrialisation, des trajectoires climat ou de la décarbonation, il était clair que l'ingénierie ne pourrait pas suivre aussi vite », explique Stella Gass, directrice de la FNSCOT.

Accéder aux données locales

La plateforme vise donc à donner de l'information rapidement : « Ici, l' élu accède à des données à différentes mailles : commune, interco et SCoT », précise Stella Gass. Exemples ? En matière d'énergie, « les logements classés G ne pourront plus être loués à partir de 2023-2025, les F à partir de 2028. Savoir qu'ils représentent parfois 40 % des logements permet à l' élu d'anticiper », selon la directrice. Côté démographie, on observera l'évolution de la taille des ménages : « Les familles monoparentales avec peu d'enfants progressent, alors que le parc de logements a beaucoup de maisons : les élus doivent prévoir », note Stella Gass. Gilles Noël, président des maires ruraux de la Nièvre, apprécie : « Nous trouvons ici, façon place de marché, des données sur la démographie, la scolarité, l'urbanisme, l'emploi, etc. C'est



utile pour nous, communes rurales peu outillées. Cela nous aurait bien aidés pour définir nos zones d'accélération des énergies renouvelables. » Pour lui, « la plateforme permet d'alimenter un dossier le moment venu, ou bien d'inverser son appréciation sur un sujet ». Le but ? Gagner du temps sur le diagnostic, pour trouver des solutions plus intelligentes entre acteurs.

Dialoguer avec les élus

La plateforme vise ainsi une synergie public-privé : « Le MEDEF, les fédérations du bâtiment ou des constructeurs, désireux de dialoguer avec les élus, signent en ce moment des conventions avec la FNSCOT », apprécie Stella Gass. Les acteurs privés, qui financent la plateforme, peuvent y proposer leurs solutions en matière d'eau, de mobilité, de rénovation énergétique, etc. La plateforme abrite aussi un forum de discussion et de valorisation des initiatives. L'enjeu, maintenant ? Vite dépasser les 1000 élus connectés depuis l'ouverture. **UDM**

Frédéric Ville

En mairie

France Climat, opérateur de la plateforme, peut la présenter chez vous : relations.collectivites@planification-ecologique.fr

Coup de projecteur sur un sentier nature

Saint-Quentin-sur-le-Homme (Manche, 1 371 habitants) est une des communes lauréates de l'appel à projets « Sentiers de nature ». Proche du Mont-Saint-Michel, elle entend mettre en valeur son patrimoine naturel et sa diversité agricole.



Stéphane Grall, maire de Saint-Quentin-sur-le-Homme (Manche, 1 371 habitants) « Le tracé vers le Mont-Saint-Michel renaît aujourd'hui. »

L'appel à projets gouvernemental « Sentiers de nature » vise à créer ou à restaurer 1000 kilomètres de randonnée et à valoriser le patrimoine paysager. 89 lauréats ont été retenus qui vont se partager les 10 millions d'euros pour un tourisme durable. Parmi ceux-ci, 16 communes de moins de 2 000 habitants, dont Saint-Quentin-sur-le-Homme.

Un sentier historique

Ici, les sentiers pédestres et les chemins creux ne datent pas d'hier. Selon Stéphane Grall, le maire de la commune, « le tracé vers le Mont-Saint-Michel fut emprunté naguère pour rejoindre Notre-Dame de Paris. Il renaît aujourd'hui à la suite de notre programme électoral axé sur la biodiversité, et aussi à la suite du confinement de 2019 qui a cloué les habitants sur la commune. » Ne pouvant pas s'échapper vers Granville ou Cancale, les habitants ont découvert la faune et la flore des 1684 hectares communaux parcourus de ruisseaux côtiers. Pour le conseil municipal, qui avait lancé en 2020 un inventaire de l'écosystème local, il s'agit aujourd'hui de faciliter l'accès à la nature. Après une analyse technique du CEREMA, des études préalables aux travaux d'aménagement des sentiers sont en cours pour réhabiliter les chemins et y installer des panneaux pédagogiques.

Une boucle pédagogique

Ce parcours pédestre d'une dizaine de kilomètres de sentiers existants et de tronçons de liaison complémentaires ne nécessitera pas de gros travaux. Ils seront facilités par le fait que la commune est en grande partie propriétaire des ter-

rains. Il s'agira plutôt de platelage et d'empierrement en zone humide. L'essentiel du travail, qui devrait débuter au printemps prochain, sera celui de l'illustration. En plus de rendre cette boucle de nature pédagogique, l'objectif est aussi de l'adapter aux personnes à mobilité réduite. « Nous prévoyons également de créer une mare », indique Stéphane Grall. Les écoliers, associés au projet, observeront ainsi le microcosme vivant dans l'eau.

Coût de réhabilitation de ce parcours pédestre, qui empruntera l'ancien chemin du Pas-du-Loup jusqu'à la baie du Mont-Saint-Michel : 137 918 euros. 80 % seront financés par le ministère de la Transition écologique et 20 % par la commune, également classée en zone de revitalisation rurale. Mais le sentier nature de Saint-Quentin-sur-le-Homme, s'il comporte un volet tourisme durable, ne prétend pas pour autant capter les vagues de touristes qui déferlent sur le Mont-Saint-Michel au rythme des grandes marées ! **UDM**

Dominique Hervé

Sentiers du littoral

Deux millions d'euros vont également être alloués aux « Sentiers du littoral ». Parmi ceux-ci, les projets d'aménagement du sentier littoral de la communauté de communes Presqu'île de Crozon-Aulne maritime (Finistère, 10 communes, 22 430 habitants), les Terrasses-du-Scorff de Lanester (Morbihan, 23 026 habitants), la création du sentier nord du littoral picard dans la baie de Somme, ou encore la requalification de la pointe de Port-des-Barques en Charente-Maritime.